

Université, recherche et instruction nel programma del governo Fillon *(stralcio dal discorso programmatico del 3 luglio 2007)*

L'énergie nationale ne trouverait qu'imparfaitement son accomplissement si elle devait être privée de son principal ressort : je veux parler de l'intelligence française.

L'immense cohorte de nos savants, biologistes, mathématiciens, philosophes, juristes, historiens qui firent notre rayonnement ne doit pas s'arrêter au seuil d'un siècle, où, précisément, le pouvoir de la matière grise dessinera notre avenir.

Toute notre tradition spirituelle, philosophique et scientifique, toute l'ambition républicaine, convergent vers la nécessaire réforme de nos universités.

Depuis vingt-cinq ans, c'est le statu quo institutionnel.

Résultat : depuis vingt-cinq ans, nos universités perdent des places dans les classements internationaux.

Depuis vingt-cinq ans nous subissons une démocratisation de l'enseignement supérieur, sans nous en donner les moyens.

Résultat : depuis vingt-cinq ans, faute de courage, nous acceptons la sélection par l'échec plutôt que par l'orientation et le mérite.

Depuis vingt-cinq ans, la recherche scientifique s'éloigne de l'université pour tenter d'échapper à sa perte d'influence et à son manque de réactivité.

Nous allons rebâtir l'université française.

Nous nous fixons un double objectif :

- ▶ conduire 50 % de notre jeunesse à un diplôme de l'enseignement supérieur.
- ▶ faire de nos universités de véritables pôles d'excellence.

Pour cela, leur gouvernance sera clarifiée et renforcée. Leur autonomie sera réelle. Leurs responsabilités financières et pédagogiques seront accrues. Elles disposeront librement de leur patrimoine.

Cette réforme décisive s'accompagnera d'une concertation de fond, dès à présent engagée, sur les conditions de vie et de travail des étudiants.

Il s'agit de lutter contre l'échec en première année de licence, de promouvoir l'excellence des masters, d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants, de mettre à niveau les infrastructures existantes, de créer des campus avec des logements, des installations sportives, des bibliothèques modernes ouvertes le soir et le dimanche comme il en existe dans tous les pays développés.

La rénovation de l'université française est une priorité absolue de mon Gouvernement. Je vous proposerai d'y consacrer 5 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2012.

L'accroissement de notre effort de recherche est indissociable de la réforme de l'université. Je ne serai pas de ceux qui sacrifieront la recherche fondamentale au prétexte qu'elle serait improductive à court terme, mais j'engagerai l'évolution nécessaire de nos grands organismes publics par une stricte évaluation des programmes.

Je crois tout aussi nécessaire l'accroissement de notre effort dans les entreprises. Une simplification radicale du crédit impôt recherche sera engagée. Globalement la part du PIB consacré à la recherche doit tendre vers les 3 % reconnus comme indispensables par tous les Européens.

Cette ambition universitaire et scientifique ne peut trouver toute sa mesure que si elle s'adosse à un système éducatif puissant, animé par un personnel respecté et motivé.

Les conditions du métier d'enseignant seront débattues sans tabou.

L'école n'a pas besoin d'une réforme législative de plus, elle a besoin d'aller au bout de la réforme structurelle engagée en 2005.

Quatre principes la guident :

- ▶ la liberté pédagogique dont la conséquence logique est l'évaluation a posteriori et l'assouplissement de la carte scolaire.
- ▶ l'acquisition du socle commun des connaissances fondamentales par tous nos enfants.
- ▶ la reconnaissance pleine et entière des filières professionnelles.
- ▶ la généralisation du soutien scolaire individualisé.

A cet égard, l'engagement du président de la République sera mis en œuvre sans délai.

Quatre fois par semaine, écoliers, collégiens et lycéens pourront bénéficier d'un encadrement éducatif d'au moins 2 heures par jour. Les études dirigées, de fin de journée, seront notamment assurées par des professeurs volontaires et par des assistants d'éducation. Elles seront effectives pour tous les collégiens à la rentrée 2008, et dans la totalité de l'enseignement scolaire à la rentrée 2011.

Pour le Gouvernement, l'école de la République, c'est celle des valeurs : valeurs de l'effort, du civisme, de la discipline, de la fraternité, et, à ce titre, l'affirmation d'un droit opposable à la scolarisation de tout élève handicapé devra se traduire dans les faits. Pour cela, le nombre d'unités pédagogiques d'intégration sera doublé au cours des trois prochaines années. C'est une solidarité que nous devons à nos concitoyens qui souffrent d'un handicap.

Parce que notre système éducatif présente la caractéristique d'offrir le plus grand nombre d'options et les horaires de cours les plus chargés d'Europe, un effort de rationalisation sera engagé. Il doit aboutir à un meilleur équilibre éducatif, laissant plus de place aux pratiques périscolaires, sportives et culturelles.